

EAU POTABLE EN 17

Passage en niveau **Alerte renforcée**
Restrictions pour tous les usagers !

À partir du Samedi 18 juillet 2026 à 8h00

POURQUOI MAINTENANT ?



Préserver
l'eau potable



Anticiper pour éviter
des restrictions
encore plus fortes



Protéger une
ressource vitale
en période estivale

LES PRINCIPALES RESTRICTIONS



ARROSAGE

Interdit

- Pelouses, massifs fleuris, jardins d'agrément et espaces verts
- Terrains de sport, stades, golfs (y compris arrosage de départ et d'approche)
- Potagers entre 8h et 20h
- Interdit partout sauf goutte-à-goutte où l'arrosage est autorisé de 20h à 8h uniquement



LAVAGE ET NETTOYAGE

Interdit

- Lavage des véhicules chez les particuliers
- Nettoyage des façades, toitures, trottoirs et voiries
- Remplissage des piscines privées (sauf première mise en eau si chantier commencé avant les premières restrictions)
- Lavage professionnel autorisé uniquement en station équipée d'un système de recyclage de l'eau



PISCINES, FONTAINES, DOUCHES DE PLAGE

- Remplissage des piscines familiales : interdit (sauf exceptions encadrées)
- Remplissage des piscines accueillant du public : interdit (sauf impératif sanitaire validé par l'ARS)
- Vidange des piscines : interdite
- Fontaines d'ornement en circuit ouvert : interdites
- Douches de plage : interdites



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, AGRICOLLES ET COLLECTIVITÉS

- Réduction obligatoire des consommations d'eau de 20 %
- Irrigation agricole : interdite de 8h à 20h (sauf cultures dérogatoires définies par arrêté)
- Industries et entreprises : optimisation des usages, recyclage de l'eau privilégié

ADOPTONS LES BONS GESTES



Arroser tôt
le matin ou
tard le soir



Prendre des
douches plutôt
que des bains



Faire tourner les
appareils à plein
et en mode éco



Réparer les
fuites



Éviter les usages
non essentiels